

ANNEXE 3

PRESENTATION DES CONTENUS DE FORMATION

CDG FONDAMENTAUX

LES CONTENUS DES 5 BLOCS DE FORMATION

Bloc 1 - La fonction « contrôle de gestion » et les processus – 2,5 jours

B 1.1

- Identification de la fonction « contrôle de gestion » et analyse de sa place dans l'organisation

B 1.2

- L'activité d'une cellule contrôle de gestion

B 1.3

- Le contrôle de gestion et la démarche processus

B 1.4

- Les origines et la mise en œuvre du contrôle de gestion

B 1.5

- Les disciplines périphériques

CDG PROFESSIONALISATION

Module 1 (3 jours) : Tronc commun obligatoire

Le contrôleur de gestion, acteur incontournable du pilotage de la performance et du dialogue de gestion

Les objectifs pédagogiques :

1. Prendre en compte la stratégie et la structure de l'organisme pour participer à la construction du système de pilotage
2. Etre force de conviction dans l'instauration de ce système de pilotage

Module 2 (8 jours) : Modules interbranches « parcours individualisés »

M 2-1 : Le suivi et l'analyse de la consommation budgétaire (durée : 1 jour)

Les objectifs pédagogiques :

1. Analyser les fondements et les modalités du contrôle budgétaire :
 - les différentes étapes du contrôle budgétaire ;
 - place des outils de reporting dans le processus de contrôle (lien avec le dialogue de gestion) ;
 - les préalables à l'analyse des écarts :
 - budget flexible et actualisation budgétaire,
 - structure gigogne des responsabilités,
 - les coûts standards (ou coûts préétablis).

Bloc 2 – Le contrôle de gestion et le management de la communication auprès de l'ensemble des acteurs et la gestion de projets - 2.5 j

B 2.1

- La pluralité d'acteurs

B 2.2

- *Le management de la communication dans le cadre du contrôle de gestion* : les essentiels de la communication inter-personnelle, le travail en équipe transversale, l'accompagnement du changement, la gestion des situations délicates, les techniques d'entretien

B 2.3

- La gestion de projets : définir un projet, méthodologie de conduite de projet

Bloc 3 – La préparation budgétaire – 2 jours

B 3.1

- *Le processus d'élaboration budgétaire et le rôle du contrôleur de gestion*

B 3.2

- Les méthodes de prévision budgétaire : les méthodes statistiques, les méthodes économiques et analytiques, la programmation

2. Maîtriser les techniques d'analyse des écarts :

- écarts d'activité ;
- écarts de volume, de rendement ou de prix ;
- liens de cause à effet ;
- difficultés d'analyse ;
- interprétation et mise en place d'actions correctives.

3. Etre en capacité d'instaurer un dialogue avec les opérationnels :

- validation des écarts constatés ;
- « reprévision » budgétaire.

M 2-2 : La prévision des effectifs au service de l'optimisation de l'allocation de ressources (durée : 1,5 jour)

Les objectifs pédagogiques :

1. Comprendre les enjeux du contrôle de gestion sociale : réconcilier les contraintes financières et les modes de prévisions et de gestion RH au sein de l'organisme.
2. Analyser et optimiser les coûts des ressources humaines - Le suivi et le contrôle spécifique de la masse salariale :
 - identifier et hiérarchiser l'ensemble des composantes de la rémunération totale :
 - les facteurs d'évolution en lien avec le niveau d'activité actuel et futur : effectif, rémunération, temps de travail, qualifications, coûts induits ;
 - les effets de mouvement de personnel : effets de noria et turnover, GVT, impact des augmentations individuelles et collectives ;
 - justifier les évolutions de la masse salariale.
 - maîtriser les critères de la performance : dispositif de mise sous contrôle, caractéristique des indicateurs.

Bloc 4 – L'analyse des coûts et la comptabilité analytique – 3 jours

B 4.1

- Les différents types de coûts et les travaux préparatoires à la comptabilité analytique

B 4.2

- Les différentes méthodes comptabilité analytique et leurs apports

B 4.3

- La présentation détaillée de la méthode des sections homogènes

B 4.4

- La présentation détaillée de la méthode ABC

B 4.5

- La présentation de la méthode du direct costing

Bloc 5 – Les tableaux de bord – 2 jours

B 5.1

- Définition et démarche de mise en œuvre

B 5.2

- Identification d'objectif

B 5.3

- La notion de performance et sa mesure en indicateurs

B 5.4

- Mise en forme d'un tableau de bord

M 2-3 : L'analyse de la production statistique (durée : 2.5 jours)

Les objectifs pédagogiques :

1. Identifier les indicateurs pertinents à mettre en place pour piloter une activité, un processus : Utiliser le « modèle de processus » pour analyser une activité et définir les différents points à mettre sous contrôle.
2. Mieux comprendre les principaux indicateurs statistiques pour les interpréter et analyser les risques liés à la représentation graphique.
3. Comprendre le fonctionnement et l'utilité de la loi Normale dans la production de chiffres pertinents pour le contrôle de gestion.
4. Construire un échantillon non biaisé, de comprendre et extrapoler à une population les résultats obtenus dans un échantillon, d'évaluer une hypothèse (ou affirmation) concernant une population.
5. Rechercher la corrélation entre deux phénomènes (régression simple).

M 2-4 : La méthode ABC : du concept à l'outil (durée : 1,5 jour)

Les objectifs pédagogiques :

1. Comprendre les limites de la comptabilité de gestion « classique ».
2. Comprendre les fondements de la méthode ABC (Activity Based Costing) :
 - les notions d'activité et d'inducteurs de coût (choix et valorisation) ;
 - la méthode ABC et la prise de décision.
3. Accompagner la mise en œuvre de la comptabilité par activité :
 - les enjeux stratégiques : la prise en compte de la stratégie dans l'analyse des coûts ;
 - l'enjeu pour le système d'information comptable : identifier les causes des coûts ;
 - les conséquences pour l'organisation : l'analyse de la valeur des activités ;
 - les facteurs clés de succès pour assurer la réussite du projet de déploiement de la méthode ABC.
4. Un exemple institutionnel

5. Evaluer les conséquences de la mise en place d'une comptabilité par activité :
 - gérer un projet à fort contenu organisationnel ;
 - cartographier l'organisme ;
 - les contraintes et les limites des méthodes ABC et ABM.

M 2-5 Les choix d'investissements dans la sphère institutionnelle
(durée : 1,5 jour)

Les objectifs pédagogiques :

1. Définir et modéliser un projet d'investissement
2. Evaluer un projet d'investissement : les critères d'évaluation, la méthode MAREVA et la prise en compte des aspects qualitatifs
3. Identifier les données d'un projet d'investissement : le capital investi, la durée de vie du projet, les flux de trésorerie d'exploitation générés (ou économies), la valeur résiduelle
4. Evaluer un projet d'investissement dans la sphère institutionnelle (ROI) :
 - la valeur actuelle nette, le délai de récupération du capital investi et le taux interne de rentabilité.
 - le taux d'actualisation.
5. Comprendre les limites d'application des critères d'évaluation : le choix des critères d'évaluation des projets, les limites du TRI.

Module 3 (1 j à 1.5 jour) : Parcours « individualisés » obligatoires selon la branche d'appartenance

Les thèmes retenus, à titre d'exemple, par les caisses nationales de chaque branche :

Maladie :

1. Les orientations de la branche, ainsi que les objectifs et dispositifs de pilotage de la branche et de l'organisme.
2. Les systèmes d'informations de l'organisme et les interactions des systèmes d'informations utilisés, ainsi que les données disponibles.

Famille : Les principales règles budgétaires de la branche.

Recouvrement : Analyse des processus.

Vieillesse :

1. Contrôle de gestion informatique.
2. Contrôle de gestion social.
3. Système d'information de la branche Retraite.
4. Indicateurs de productivité.